

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	9 (1880)
Heft:	12
Rubrik:	Intérêts de la Société fribourgeoise

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

IX^e ANNÉE.

N^o 12.

DÉCEMBRE 1880.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices
DES SOCIÉTÉS FRIBOURGEOISE ET VALAISANNE D'ÉDUCATION

Le BULLFTIN paraît le 1er de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro 20 cent. Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Horner, à Hauteville, près Fribourg ; ce qui concerne les abonnements du Valais au Secrétariat de l'instruction publique, à Sion et ce qui concerne les autres abonnements à M. Torche instituteur à Fribourg.

SOMMAIRE. — *Intérêts de la société. — Caisse de retraite des instituteurs, par M. Collaud. — L'école du soir, par M. Progin. — Deux circulaires. — Partie pratique. Lecture. Composition. Calcul. — Correspondances. — Avis. — Annonce.*

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE

Dans sa réunion du 28 octobre dernier, le Comité de la société a choisi les questions suivantes pour être mises à l'étude, dans les conférences, et être discutées à l'assemblée générale qui aura lieu à Bulle l'année prochaine.

1^{re} question : De la préparation éloignée et immédiate à la tenue d'une classe.

2^e question : Comment les institutrices peuvent-elles inspirer à leurs élèves du goût pour la culture d'un jardin potager et en faire apprécier l'utilité ?

3^e question : Par quels moyens les instituteurs peuvent-ils réagir contre l'émigration des campagnards dans les villes et faire aimer à leurs élèves les occupations agricoles ?

Le Comité a confirmé M. Blanc-Dupont, comme président, et M. Robadey, instituteur à Bulle, comme secrétaire. Il a décidé en outre qu'il se réunirait à Promasens le jeudi 21 avril prochain.

Les sociétaires qui auraient des observations à faire sur l'expédition du *Bulletin*, sont priés d'adresser leurs réclamations à M. Torche, instituteur à Fribourg. Les sociétaires valaisans voudront bien continuer de s'adresser à MM. les secrétaires du département de l'Instruction publique de leur canton.

LE COMITÉ.
